

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

**Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :**

**<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>**

Fiches pratiques de service-public.fr

Volontariats

**Service civique**

[Engagement de service civique](#)

[Volontariat associatif](#)

[Corps européen de solidarité \(CES\)](#)

[Volontariat international en entreprise \(VIE\)](#)

[Volontariat international en administration \(VIA\)](#)

[Volontariat de solidarité internationale \(VSI\)](#)

**Participation à la sécurité civile**

[Sapeur-pompier volontaire \(SPV\)](#)

**Garde nationale et volontariat dans les armées**

[Volontariat dans les armées](#)

[Réserve opérationnelle dans les armées](#)

[Réserve opérationnelle de la police nationale](#)

**Questions –  
Réponses**

- [Dans quelle réserve peut-on s'engager ?](#)
- [Qu'est-ce qu'un jeune sapeur-pompier \(JSP\) ?](#)
- [Comment prendre un congé de solidarité internationale ?](#)
- [Qu'est-ce que le compte engagement citoyen \(CEC\) ?](#)
- [Qu'est-ce que le service militaire volontaire ?](#)
- [Un mineur peut-il participer ou voter à un conseil municipal de jeunes ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

**Pour en savoir  
plus**

- [Découvrir le monde \(jeunes.gouv.fr\)](#)

Source : Ministère chargé de la jeunesse

- [Le service militaire volontaire](#)

Source : Ministère chargé de la défense

- [La garde nationale](#)

Source : Premier ministre

- [Charte de la réserve civique](#)

Source : Direction de l'information légale et administrative (Dila) – Premier ministre

**Services en  
ligne**

- [Trouver une mission de bénévolat](#)

Outil de recherche

- [Candidature en ligne à un engagement de service civique](#)

Téléservice

- [Candidature en ligne au volontariat international en entreprise \(VIE\) ou en administration \(VIA\)](#)

Téléservice

**Plus  
d'infos**



**Services techniques: Urbanisme**

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre  
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*